

Simplification - Effectuez vos démarches en ligne

Le traitement des demandes de carte d'identité, de passeport, de permis de conduire et de certificat d'immatriculation est modernisé et simplifié dans le cadre de la mise en place du « [Plan préfetures nouvelle génération](#) ». La plupart de ces démarches peuvent désormais se faire par internet, et non plus aux guichets de la préfecture.

Ces services en ligne présentent de nombreux avantages : sécurité, gratuité, gain de temps, accessibilité 7j/7 et 24h/24, traitement plus rapide de vos demandes et le cas échéant, possibilité de suivre l'avancement du dossier.

Évitez de vous déplacer en préfecture en réalisant votre démarche en ligne :

Certificat d'immatriculation

- [Changer l'adresse de ma carte grise](https://ants.gouv.fr/) *https://ants.gouv.fr/*
- [Déclarer la vente d'un véhicule](https://ants.gouv.fr/) *https://ants.gouv.fr/*
- [Changer de titulaire](https://ants.gouv.fr/) *https://ants.gouv.fr/*
- [Obtenir un certificat de non-gage](https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/accueil_certificat) *https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/accueil_certificat*
- [Demander un duplicata pour remplacer ma carte grise perdue, volée ou détériorée \(consulter le tutoriel-vidéo\)](https://immatriculation.ants.gouv.fr/) *https://immatriculation.ants.gouv.fr/ http://www.dailymotion.com/video/x5pabf8*
- [Connaître le coût d'un certificat d'immatriculation](https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/simtax_accueil) *https://siv.interieur.gouv.fr/map-usg-ui/do/simtax_accueil*

Permis de conduire

- [Demander un permis de conduire](https://ants.gouv.fr/) *https://ants.gouv.fr/*
- [Connaître le solde de mes points](https://ants.gouv.fr/) *https://ants.gouv.fr/*
- [Savoir où en est la production de mon permis de conduire](https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-mon-permis-de-conduire) *https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-mon-permis-de-conduire*
- [Connaître le résultat de l'examen du permis de conduire](http://www.securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire/resultats-du-permis-de-conduire) *http://www.securite-routiere.gouv.fr/permis-de-conduire/resultats-du-permis-de-conduire*
- [Demande d'échange de permis de conduire étrangers](http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Actualites/Demande-d-echanges-de-permis-etrangers-evolution-des-procedures) *http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Actualites/Demande-d-echanges-de-permis-etrangers-evolution-des-procedures*
- [Demande de permis internationaux](http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Demarches-administratives/Evolution-de-la-procedure-de-demande-de-permis-international-de-conduire) *http://www.alpes-de-haute-provence.gouv.fr/Demarches-administratives/Evolution-de-la-procedure-de-demande-de-permis-international-de-conduire*

Carte nationale d'identité et passeport

- [Réaliser une pré-demande de carte d'identité](https://ants.gouv.fr/) *https://ants.gouv.fr/*
- [Réaliser une pré-demande de passeport](https://ants.gouv.fr/) *https://ants.gouv.fr/*
- [Achat de timbres fiscaux électroniques](https://timbres.impots.gouv.fr/) *https://timbres.impots.gouv.fr/*
- [Savoir où en est la production de mon passeport ou de ma carte nationale d'identité](https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-mon-passeport-CNI#help-num-permis) *https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Ou-en-est-mon-passeport-CNI#help-num-permis*
- [Demander un extrait acte de naissance](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1406) (certaines communes ne proposent pas ce téléservice) *https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1406*

Toutes les démarches en ligne

Retrouvez l'[ensemble des téléprocédures mises en place par le ministère de l'Intérieur](#) (paiement des

amendes, associations, dépôt de plainte, élections, vidéo-protection...)
www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Mes-teleservices

Vous souhaitez vous faire accompagner ?

Vous pouvez accéder à ces services gratuitement dans les points d'accueil numériques installés en préfecture et dans chacune des sous-préfectures ainsi que dans les Maisons de services au public (MSAP) déployées dans le département.

Ces télé-services sont aussi accessibles, chez les professionnels habilités, professionnels du commerce de l'automobile et centres agréés véhicules hors d'usage (VHU). Ces derniers peuvent, le cas échéant, vous demander une contrepartie financière.

Faux sites administratifs, attention aux arnaques !

De faux sites administratifs proposent d'effectuer, moyennant rémunération, certaines démarches administratives courantes (demandes de permis de conduire, de carte grise, d'extrait d'acte de naissance) en lieu et place des usagers.

Ces sites n'hésitent pas à tromper le consommateur en prenant l'apparence de sites officiels : reproduction à l'identique de la charte graphique du site, usage des couleurs bleu-blanc-rouge, référence à des ministères, référencement en tête des moteurs de recherche.

Pour éviter toute confusion, vérifier l'adresse Internet (URL) du site : les URL de l'administration française se terminent invariablement par ".gouv.fr" ou ".fr" et jamais par ".gouv.org" ou ".gouv.com".

P
l
u
s

d
,

i
n
f
o
r
m
a
t
i
o
n
s

s
u
r

:

l
e